



Ramsar et les ONGs des Zones Humides

Un rapport du Réseau Mondial des Zones Humides pour la CoP12 de Ramsar

En 2014, le Réseau Mondial des Zones Humides a effectué un sondage auprès de ses membres, et de beaucoup d'autres praticiens de la conservation des zones humides. L'objectif de cette enquête était d'évaluer la relation qu'entretiennent les organisations non gouvernementales (ONG) et les organisations de la société civile en général avec la Convention de Ramsar et l'atteinte des objectifs de Ramsar pour la conservation des zones humides.

Le Réseau Mondial des Zones Humides est composé d'ONGs et d'organisations de la société civile, ayant à charge la gestion d'une ou deux zones humides sur leur territoire. Ces organisations sont le reflet de leurs cultures et communautés locales et représentent la cheville ouvrière pour l'effectivité de l'atteinte des objectifs de Ramsar pour la conservation des zones humides. Bon nombre de ces organisations ont travaillé pendant des décennies dans des zones humides spécifiques. Très souvent, et contrairement aux entités gouvernementales, les ONGs créent et développent un partenariat plus solide et plus durable avec la Convention de Ramsar.

L'enquête a été réalisée sur sept semaines en version anglaise, française et espagnole. 190 réponses ont été reçues venant de 52 pays. Ce qui constitue un bon retour de la part d'un groupe déterminé d'ONGs spécialisées.

Dans l'ensemble, les résultats de l'enquête ont montré que les ONGs sont véritablement engagées avec Ramsar et voudraient en faire plus. La création et la pro activité permanente du Réseau Mondial des Zones Humides en est la preuve. Le Réseau Mondial des Zones Humides et toute la communauté des ONGs sont conscients de la rareté des ressources humaines et financières pour la conservation des zones humides d'où la nécessité d'une large collaboration.

Développer une meilleure connaissance du rôle, de l'engagement et du potentiel des ONGs spécialisées dans la conservation des zones humides est une première étape très importante.

Les résultats de l'enquête sont présentés dans cette note afin de permettre aux parties prenantes de la convention de Ramsar la possibilité de la mise à disposition de toutes ressources - gouvernementales, intergouvernementales et non gouvernementales - pour assurer le meilleur avantage pour les zones humides, la faune et les communautés.

Les commentaires des répondants et les résultats de l'enquête se recoupent en ceci :

- La relation avec le Secrétariat de Ramsar est bonne dans l'ensemble, même si de nombreuses ONGs y accèdent par le biais du Réseau Mondial des Zones Humides. Il est important de promouvoir ce rôle du Réseau.
- Les relations avec les points focaux nationaux sont généralement moins bonnes. entre deux Conférences des Parties de Ramsar, il y a pas ou peu d'échanges avec les Points Focaux Nationaux et la perception générale est que les gouvernements ne respectent pas la valeur des ONGs. Mettre en place donc un mécanisme plus solide pour une plus grande implication et une communication active entre les ONGs et les points focaux nationaux serait nécessaire.
- Soutenir et permettre aux volontaires et personnels dédiés à la gestion des zones humides d'être engagés exige des ressources, et ces ressources contribuent à améliorer les programmes et résultats sur les sites Ramsar.
- Les activités du programme Communication, Éducation, Sensibilisation et Participation (CESP) de Ramsar exigent un plaidoyer et un soutien financier / technique importants. De nombreuses ONGs ont des compétences avérées qui pourraient être mises au profit plus activement dans ce processus.
- Il apparaît aussi que certains gouvernements semblent décourager activement les efforts visant à la désignation des sites Ramsar. Bon nombre de zones humides d'importance sont éligibles sur la liste de Ramsar, mais les désignations sont bloquées par la bureaucratie ou des politiques du gouvernement. Un appui à la société civile pour mettre en évidence ces éventuelles désignations serait nécessaire.

Il est également apparu que certains gouvernements n'utilisent pas effectivement la Convention de Ramsar comme outil pour protéger les zones humides, et ceci serait dû à l'inactivité des gouvernements, la réduction des ressources financières, et le faible engagement des fonctionnaires. Dans certains cas, il faut prendre plus d'initiatives pour faire respecter la protection des sites.

Recommandations du Réseau Mondial des Zones Humides pour les parties prenantes de Ramsar

Les ONGs de conservation des zones humides dans le monde sont engagées avec la convention de Ramsar et voudraient en faire davantage. Cette communauté d'ONGs accueillerait favorablement la possibilité d'identification de nouvelles pistes, par les parties prenantes à la convention, les points focaux nationaux et le secrétariat de Ramsar, favorisant l'amélioration de l'implication des ONGs auprès de la convention de Ramsar. Considérant dans leurs globalités les résultats issus de cette première enquête, Le réseau mondial des zones humides propose à la convention de Ramsar les recommandations suivantes:

- a) Reconnaître que les ONGs créent et développent un partenariat plus solide et plus durable avec la Convention de Ramsar que les entités gouvernementales.
- b) Développer une orientation plus structurée pour les parties prenantes de Ramsar, les points focaux nationaux, sur l'implication réelle de la société civile, éventuellement dans le cadre du programme CESP.
- c) Envisager les possibilités d'expansion du statut de l'Organisation Internationale des Partenaires pour y inclure davantage d'organisations non gouvernementales et des organisations de la société civile dans le processus de prises de décisions au niveau de Ramsar sur le plan international, régional et national.
- d) Envisager la possibilité d'inviter les ONGs et les membres de la société civile à contribuer aux rapports sur l'état des zones humides, et à participer également au processus de désignation des sites Ramsar et à contribuer au Registre de Montreux.
- e) Prioriser le financement et l'appui aux ONGs et organisations de la société civile qui travaillent sur les sites Ramsar.

Le Réseau Mondial des Zones Humides serait heureux d'avoir l'occasion de discuter de ces recommandations avec les parties prenantes à la Convention de Ramsar et le Secrétariat de Ramsar.

